



RETRAITES 2013

mobilisation !

La réforme des retraites ne doit pas se faire sur le dos des femmes !

Si pour la prochaine réforme des retraites, les préconisations du rapport Moreau sont retenues par Hollande et les parlementaires, les inégalités femmes-hommes se creuseront encore davantage.

Aujourd'hui, la pension moyenne des retraitées est de 879 euros mensuels en droits directs contre 1 657 euros pour les hommes ; les femmes perçoivent en moyenne une pension inférieure de 42% à celle des hommes ; deux retraités pauvres sur trois sont des femmes ; parmi les femmes parties à la retraite en 2011, 25% ont attendu 65 ans ou plus pour éviter la décote contre 15% des hommes.

Le niveau de l'ensemble des pensions baisse et celui des femmes est, en moyenne, particulièrement bas.

Les réformes de 1993, 2003, 2010, en allongeant la durée de cotisation, en augmentant la décote et en relevant l'âge légal de départ ont encore dégradé la situation des femmes. C'est inadmissible !

Les femmes subissent une double peine :

- des carrières professionnelles hachées
- une fin de vie précaire

C'est inadmissible !

Nous ne l'acceptons pas en 2010, nous ne l'accepterons pas plus en 2013 !

Il faut compenser les inégalités professionnelles femmes-hommes au moment de la retraite en supprimant, notamment, la décote.

Il faut revaloriser les pensions de telle manière qu'aucune d'entre elles ne soit inférieure au Smic net.

Il faut imposer l'égalité professionnelle par la loi : cette seule mesure d'égalité rapporterait entre 5 et 10 milliards pour les caisses de retraites.

Alors pas question d'accepter une réforme de plus qui mettra davantage les femmes dans la misère !

Pas un sou de moins, pas un trimestre de plus !

Construisons, dès-maintenant, la mobilisation nécessaire !

**La Cgt, Fo, la Fsu,
Solidaires appellent à
une journée
nationale
de mobilisation le
Mardi 10 septembre.**

UL CGT BREST

2 place Edouard Mazé

tél : 02 98 80 09 29

mail : ulcgtbrest@wanadoo.fr



Emploi, salaires, retraites tout est lié !

retraites : 60 ans, à taux plein c'est possible !

Les attentes des Français-e-s

A quel âge pourrai-je partir ?

Les Français sont toujours très attachés à la retraite à 60 ans comme le montre la dernière enquête portant sur les motivations de départ à la retraite (Drees, Cor, Cnav, DSS). Elle indique en effet un âge moyen idéal de départ à 60,2 ans (question posée aux retraités partis entre juillet 2010 et juin 2011).

Quid de la reconnaissance de la pénibilité ?

L'attente est forte d'une reconnaissance de la pénibilité permettant de partir bien avant 60 ans ce qui conforte l'exigence du retour à la retraite à 60 ans avec la possibilité de départs anticipés si pénibilité.

Quel niveau de pension ?

Les salariés actifs et les retraités sont très soucieux de leur niveau de pension. Selon un sondage Ipsos d'avril 2013, 80 % se disent inquiets sur ce sujet. Ils attendent du système de retraite qu'il leur garantisse un niveau de vie en rapport avec le salaire d'activité. A ce sujet, la CGT revendique un taux de remplacement minimum de 75%

Quelques chiffres

- Nombre de retraités : 16,4 millions dont 15,3 millions de droits directs
- Pension moyenne (droits directs) : 1245 €
- Femmes (droits directs) : 879 €
- Hommes (droits directs) : 1657 €
- Niveau de vie médian des retraités inférieur de 7% au niveau de vie médian des actifs en 2006.
- Financement des retraites 2011 :
 - 66 % cotisations
 - 18 % impôts et taxes (dont CSG), transferts autres branches...
 - 16 % Subventions publiques pour équilibrer certains régimes.
- Montant total des pensions : 271 Milliards d'€.

Les revendications de la cgt

- Taux de remplacement 75 % minimum pour une carrière complète.
- Pas de pension inférieure au SMIC (revendiqué par la CGT) pour une carrière complète.
- Ouverture du droit à retraite à 60 ans pour tous.
- Départ anticipé avec pension complète dans le cadre de la reconnaissance de la pénibilité.
- Validation des années d'études.
- Validation des périodes de précarité subie.
- Indexation pensions et salaires portés au compte sur salaire moyen.
- Retour aux 10 meilleures années pour la détermination du salaire annuel moyen du privé.
- Renforcement des mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités femmes-hommes.

UL CGT BREST

2 place Edouard Mazé

tél : 02 98 80 09 29

mail : ulcgtbrest@wanadoo.fr



Ensemble, mobilisons-nous !